

Les Suisses ne font pas partie de l'UE, ils ont pourtant obéi aux desiderata de De Leyen sur la libre circulation

écrit par Christine Tasin | 30 septembre 2020



Comme quoi ceux qui rêvent de votations à la suisse en France sont à côté de la plaque...

Non seulement le conseil fédéral a refusé de promulguer en l'état les décrets d'application de la votation de 2012 sur les quotas de migrants pour ne pas déplaire à l'UE en mettant des années à le faire et en l'édulcorant, ce qui la rendu la votation nulle et non avenue...

<https://resistancerepublicaine.com/2014/02/10/la-victoire-de-s-suisse-le-grain-de-sable-qui-peut-gripper-tout-le-systeme/>

Mais les Suisses eux-mêmes qui, en 2009, avaient voté comme un seul homme ou presque contre les minarets s'avachissent de plus en plus et font les mijaurées devant le retour possible à la maîtrise de leur territoire, pour le plus

grand bonheur de notre ennemie à tous, Der Leyen, qui ne rêve que destruction des états nation et de leurs frontières.

Les cons !

La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a salué le vote des Suisses à une large majorité contre une initiative de la droite populiste qui visait à mettre un terme à la libre circulation des travailleurs européens en Suisse et à rétablir des quotas pour réguler l'immigration.

“Quelque 1,4 millions de citoyens de l'Union européenne vivent en Suisse et 450.000 Suisses vivent dans l'Union. De plus, 320.000 citoyens de l'Union franchissent la frontière chaque jour pour aller travailler en Suisse. Les citoyens suisses ont montré la valeur qu'ils accordent aux liens” étroits et profonds qui lient l'UE et la Suisse, s'est félicitée Mme von der Leyen dans une déclaration.

La Suisse et l'Union européenne “sont plus que de simples voisins”, a-t-elle souligné. “Nous avons des liens étroits et profonds, ancrés dans une longue histoire européenne partagée. La proximité géographique joue un rôle, bien sûr. Mais, surtout, les liens étroits entre nos citoyens”, selon la présidente de l'exécutif européen.

Ce vote, a-t-elle ajouté, “valide un des piliers centraux de notre relation : La liberté mutuelle de bouger, de vivre et de travailler en Suisse et dans l'Union européenne”, notant qu'il s'agit “d'un signal positif pour continuer à consolider et approfondir notre relation”.

<https://atlasinfo.fr/ursula-von-der-leyen-salue-le-rejet-de-li-nitiative-limitant-la-libre-circulation-avec-lue.html>